



LETTRE DE CONSULTATION ENTRETIEN DES COUVERTURES AU GROUPE SCOLAIRE

Objet de la consultation :

- Un entretien à minima → nettoyage des chéneaux, des gouttières et des tuyaux de descente
Débouchage des naissances et des avaloirs en pied de chutes
- Réparations des couvertures → changement remplacement d'ardoises naturelles et réparation des soudures cassées par impression véral et supradial S. Repose de joints de dilatations.

Descriptif

- Il est demandé deux devis distincts par bâtiment (école maternelle bas / école maternelle haut + élémentaire)
- L'entreprise doit prendre connaissance des lieux lors de la visite OBLIGATOIRE afin de prévoir à son devis le travail en sécurité
- Les travaux seront réalisés impérativement les mercredis et/ou semaine 43 ou 44 (stipuler les dates d'intervention sur les deux devis)
- La ville de Duclair se réserve le droit de ne pas donner suite aux devis
- Sera remis avec la facture, un DOE exhaustif avec notice et photos. Sans le DOE, la ville ne pourra pas ordonner le paiement

Consultation

- Publicité : site internet de la ville de Duclair à l'adresse ci-dessous
<https://www.duclair.fr/cadre-de-vie/marches-publics-et-consultations/>
- Visite de site : prendre rendez-vous via le secrétariat du service technique 02 35 05 91 56
- Fin de consultation : **vendredi 25 juillet 2025 - 12h00**
- Offre à envoyer à l'adresse électronique → secretariat-tech@duclair.fr
- Rendre signé le présent document ainsi que les deux devis

Critères de choix, notation

- Le prix à 60 points = (offre la moins disante / offre analysée) x 60
- Devis sur 40 points = reportage photos des actions à réaliser définit comme suit : (15 points description insuffisante / 20 points description moyenne / 30 points description Bonne / 40 points description au-dessus des attentes)
- En cas de non-respect des dates d'intervention inscrite aux devis, des pénalités seront appliquées conformément au CCAG Fournitures courantes et services.

Contenu de l'offre de l'opérateur économique

- Deux devis avec reportage photos des actions à mener
- Indiquer les dates d'interventions sur les devis
- Formulaire DC1 & DC2 dûment renseignés (disponibles sur le site internet du ministère de l'économie (<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>))
- Une déclaration sur l'honneur : le candidat devra produire une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Attestations d'assurance à jour de moins de 6 mois

Date et signature de l'entreprise